

● (1425)

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je peux m'engager envers le député à revoir toute cette affaire personnellement et à prendre une décision finale d'ici quelques jours.

Je voudrais exposer les grandes lignes de la question pour que les députés comprennent bien ce qui est en cause. Les droits qu'impose le ministère pour l'utilisation des quais et des installations d'amarrage, dont le nombre dépasse 2,400, s'établissent à peu près à la moitié des frais d'amarrage qu'exige le secteur privé. Les frais que les pêcheurs paient au ministère pour entreposer le matériel sont à peine 20 p. 100 de ce que le secteur privé leur réclame pour des installations semblables.

Cet investissement considérable en Colombie-Britannique signifie qu'à compter de maintenant et dans les années à venir, nous allons devoir accroître sensiblement nos dépenses. Je vais examiner cette affaire personnellement, mais j'invite les députés à réfléchir à la question suivante: si nos droits sont si élevés, pourquoi la liste d'attente des pêcheurs qui veulent utiliser les installations du ministère est-elle si longue?

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INVASION DE LA GRENADE—LA SATISFACTION DES GRENADIENS

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement a, en fait, condamné le débarquement des forces antillaises et américaines à la Grenade. Mes entretiens, dimanche dernier, avec des douzaines de Grenadiens choisis au hasard a montré que, sans exception, ils sont satisfaits de la libération de leur île. Le commentaire le plus courant était: «Nous sommes libres». Le ministre peut-il nous dire si un appui populaire au débarquement changerait quelque peu la position du gouvernement?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre que le député a effectué une visite couronnée de succès et je lui sais gré de ses remarques. Le député demande si de nouveaux facteurs ont fait changer la position du gouvernement. En guise de réponse, je peux lui dire que j'ai lu très soigneusement les commentaires du premier ministre et du ministre d'État chargé du Commerce international et je ne vois aucun nouvel élément, même dans les remarques du député, qui puisse inciter le gouvernement à changer d'opinion.

LE MASSACRE DONT SERAIENT RESPONSABLES LES SOLDATS DE L'ANCIEN RÉGIME

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur le Président, le 21 octobre, le ministre d'État aux Relations extérieures déclarait à la Chambre qu'après «un laps de temps suffisant», le gouvernement reconnaîtrait MM. Austin, Coard et autres comme le nouveau gouvernement de la Grenade. Le gouvernement sait-il que le 19 octobre, les soldats responsables du coup d'État ont massacré entre 100 et 200 hommes, femmes et enfants, d'après ce que m'ont dit des témoins oculaires de cet incident survenu à Fort Rupert? Si oui, pourquoi les libéraux préparaient-ils l'opinion publique canadienne à accepter si rapidement un régime aussi brutal?

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député fait allusion aux morts de Fort Rupert. Je sais qu'il y a eu des morts, mais ses chiffres sont bien supérieurs aux nôtres. Nous n'avons aucune preuve que le nombre soit supérieur à une vingtaine, mais le député a peut-être des renseignements dont nous ne disposons pas. Je peux dire au député qu'il est plutôt injuste, lorsqu'il prétend que nous essayons de conditionner l'opinion publique à accepter ce genre de comportement.

* * *

● (1430)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE MEMBRES DU TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL D'ITALIE, DU PROFESSEUR FUGLIEMMO ROEHRSSSEN, DE M. FRANCESCO SAJA ET DE M. MAURICIO NEVOLA, DIRECTEUR DU PROTOCOLE

M. le vice-président: Je tiens à signaler à la Chambre la présence à la tribune de membres du tribunal constitutionnel d'Italie, du professeur Fugliemmo Roehrsen, de M. Francesco Saja et de M. Mauricio Nevola, directeur du protocole.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES PÊCHES

LA RESTRUCTURATION DES PÊCHES AU QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Pêches et des Océans.

Est-ce que l'honorable ministre peut confirmer si son offre de restructuration des pêches du Québec est toujours en vigueur, malgré la dissidence de quelques capitaines de bateaux de Newport qui désirent avoir leur propre usine, et peut-il dire à la Chambre si les négociations se poursuivent avec les pêcheurs gaspésiens?

Une voix: Bonne question!

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je suis très heureux de reconfirmer à la Chambre que l'offre du gouvernement canadien est toujours en vigueur, et j'étais très heureux que la grande partie des pêcheurs de Newport m'aient appuyé. S'il arrivait que la plupart des pêcheurs de Newport changent d'idée, je devrais malheureusement, évidemment, à ce moment-là, reconsidérer l'offre du gouvernement canadien. Si à ce moment-là notre offre n'est plus valable, bien sûr, les efforts du gouvernement canadien depuis deux ans pour éviter la faillite de Pêcheurs-Unis auront été inutiles, et ce ne sont pas les créanciers qui perdront alors de l'argent pour toujours mais les pêcheurs eux-mêmes et les travailleurs d'usines qui ont investi au-delà de \$1,200,000 de leur propre argent dans leur coopérative, de même que le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada qui représentent les contribuables. Voilà donc pourquoi nous avons fait une offre où les pêcheurs n'auront pas besoin d'investir de nouveau, et nous formerons une grande compagnie qui fera appel à la concertation des pêcheurs, des travailleurs d'usines, des syndicats, des créanciers et des deux